

LE DEVOIR

Libre de penser

Maka Kotto attaque sa prédécesseure

Le ministre de la Culture reproche à Christine St-Pierre l'utilisation de fonds culturels à des fins électoralistes

20 février 2013 | Frédérique Doyon | Actualités culturelles



Photo : Annik MH De Carufel - Le Devoir

Maka Kotto a esquivé les questions récurrentes concernant les projets d'infrastructures culturelles prioritaires de son ministère, insistant sur les dépassements de coût et la mauvaise gestion des infrastructures de ses prédécesseurs.

Nouveau bras de fer entre Maka Kotto et Christine St-Pierre. Le ministre de la Culture et des Communications accuse sa prédécesseure d'avoir utilisé des enveloppes culturelles pour sa campagne électorale. Celle-ci rétorque qu'elle n'a rien à se reprocher et déplore qu'il se serve d'elle pour cacher son incapacité à honorer ses engagements électoraux.

M. Kotto reproche notamment à Mme St-Pierre d'avoir vidé la réserve ministérielle avant même l'élection du 4 septembre. « Il faut se demander si l'ancien gouvernement n'a pas utilisé les fonds du ministère à des fins purement électoralistes, sachant que la députée de l'Acadie a utilisé la réserve

ministérielle comme si c'était sa propre carte de crédit », a déclaré le ministre Kotto mardi à l'occasion de l'étude des crédits 2013-2014.

Cette réserve, somme dégagée par le service de la dette (quand les taux d'intérêt sont bas), permet de soutenir ponctuellement des projets spéciaux d'organismes culturels. M. Kotto critique le fait que l'enveloppe de 11,5 millions dégagée en 2012-2013 ait été presque entièrement dépensée (92 %) par Mme St-Pierre dans les mois précédant son élection.

« Si des projets étaient prêts et mûrs, on les a décaissés, répond-elle. Les projets sont acceptés quand le budget arrive [généralement en mars]. Je ne savais pas qu'on s'en allait en élections. »

Autre exemple de mauvaise gestion apparente, selon le ministre : le Fonds d'initiative culturelle, un fonds discrétionnaire de quelque 800 000 \$. La députée de l'Acadie l'aurait vidé à 85 % dans les quatre premiers mois de l'année fiscale. Soixante organismes auraient reçu une aide la semaine précédant le déclenchement des élections, dont 34 le tout dernier jour.

« Normal, répond l'ex-ministre. Ce sont surtout les petits festivals qui n'ont pas de subvention au CALQ qui en bénéficient. En septembre, on a souvent honoré les deux tiers des demandes. » Quant aux 15 des 24 publicités qui auraient été produites pour sa circonscription, elle a demandé au bureau de sa circonscription de faire une recherche, mais rappelle qu'il est normal de faire des publicités.

« Ce que M. Kotto cache, c'est son incapacité de défendre ses billes au Conseil du trésor ; et après, il me met ça sur le dos, indique celle qui se rappelle, à titre de journaliste, avoir entendu le même genre de discours détracteur du Parti québécois nouvellement arrivé au pouvoir en 1994. Un ministère doit s'élever au-dessus de la partisanerie. »

Immobilisations culturelles

M. Kotto a esquivé les questions récurrentes concernant les projets d'infrastructures culturelles prioritaires de son ministère, insistant sur les dépassements de coût et la mauvaise gestion des infrastructures de ses prédécesseurs. Le Devoir a pourtant appris que Québec donnera le feu vert à une dizaine d'entre eux en 2013-2014.

« Notre priorité en immobilisations va au maintien d'actifs, a-t-il déclaré. Nous avons fait le point sur les projets, nous en avons priorisé [...], mais différentes étapes doivent être franchies avant l'approbation au Conseil du trésor et au Conseil des ministres, même quand l'enveloppe est "réservée" et qu'un accord de principe est "conclu". »

Rigoureux budget

M. Kotto a prévenu que l'année 2013-2014 serait encore rigoureuse sur le plan budgétaire. Mais il s'engage à « préserver les axes stratégiques » de son gouvernement, soit « la création, la production et la diffusion culturelle, et également les budgets du CALQ [Conseil des arts et des lettres du Québec] et de la SODEC [Société de développement des entreprises culturelles] », a-t-il affirmé.

Le ministre assure aussi que le soutien aux services de proximité pour les citoyens, comme les salles de spectacle, les bibliothèques, les institutions muséales et les médias communautaires, ne sera pas touché.

Dix millions pour Télé-Québec

Télé-Québec aura les 10 millions de dollars promis par le Parti québécois pour développer une plateforme Web d'information régionale et nationale.

Micheline Fortin, p.-d.g. de Télé-Québec, a précisé que 7,5 millions serviront au fonctionnement de la plateforme, à payer le personnel supplémentaire requis et à acheter les contenus régionaux. Le reste financera la production d'une « émission de télé complémentaire à partir des contenus d'info régionaux ».

Le projet vise à réseauter les médias communautaires et coopératifs du Québec. Il s'agit de donner aux journalistes déjà employés par ces médias « plus de visibilité et de cohérence », et non « d'ouvrir grande la salle de nouvelles », a dit Mme Fortin, qui souhaiterait toutefois élargir le nombre de bureaux pour les régions non couvertes. Il en existe neuf à l'heure actuelle.

« Chaque région aurait son rédacteur en chef ; mais le gros de l'information provient des médias existants. »

Le budget d'infrastructure viendra d'une réallocation des sommes déjà engagées en vertu de la numérisation de la culture.